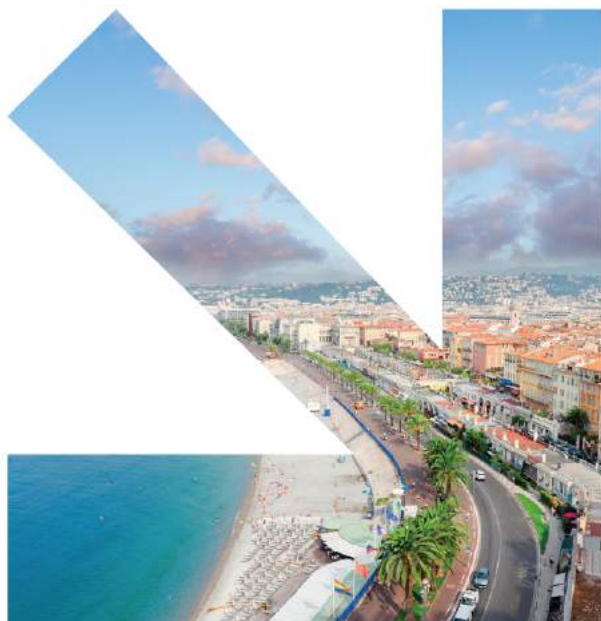




Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS



**Polyclinique Santa Maria
Maternité Kantys**

**57, avenue de la Californie
06200 Nice
(Parking Lentral)**

Standard :
04 92 03 02 45

Salles d'accouchement :
04 92 03 02 35



SOMMAIRE

Avant votre séjour	2
Consultations et ateliers	9
Pendant votre séjour	12
Votre accouchement	15
Votre accouchement physiologique	16
Votre césarienne	17
Après votre séjour	19
Contacts utiles	20
Annuaire	21

Avant votre séjour

Me rendre à la maternité

Idéalement située au coeur de Nice sur la célèbre Promenade des Anglais, la Polyclinique vous accueille dans un cadre exceptionnel face à la mer.

Toutes nos équipes se mobilisent pour faire en sorte que votre séjour se déroule dans des conditions optimales et restent à votre écoute.

Carte et informations d'accès

Polyclinique Santa Maria
57, avenue de la Californie*, 06200 Nice
*Parking Lenal

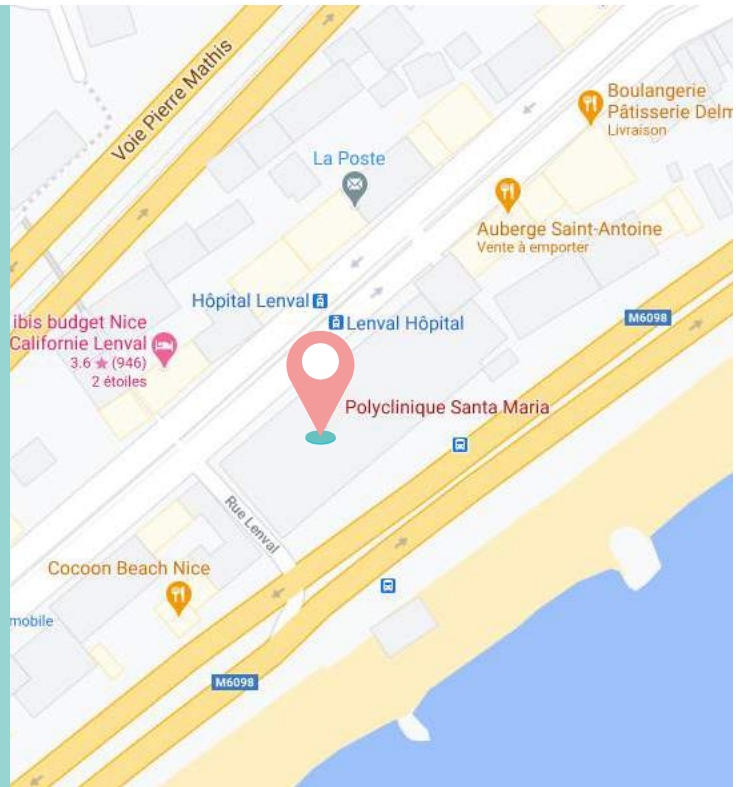
Moyens de transport

> BUS

- Ligne 12 : Centre Commercial CAP 3000/Nice Promenade des Arts
- Ligne 32 : Caucade/Place Sainte-Marguerite
- Express 3 : Halte Routière de l'Ara/Albert 1er-Verdun

> TRAM

- Ligne 2 : Aéroport et CADAM (Arrêt Lenal Hôpital)



PREADMISSION



Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS

Polyclinique Séjour Equipe médicale Maternité

INFO: Les équipes de la maternité Santa Maria accueilleront celles de la maternité Saint George à partir du 22. Dans l'établissement, le port du masque est obligatoire et les visites sont strictement interdites. Un seul accès des hospitalisations de plus de 48 heures. Les papas peuvent être accompagnants en maternité.

Polyclinique Santa Maria

PRÉ-ADMISSION >



Votre pré admission en ligne

Vous pouvez organiser votre pré admission depuis chez vous, en vous connectant à :

www.polyclinique-santamaria.fr

Pré admission

> Votre pré admission en ligne

Afin de vous faire gagner du temps, nous mettons à votre disposition un Portail Patient simple et gratuit pour organiser votre admission et compléter votre dossier d'hospitalisation. Pour le faire, rien de plus simple, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous sur le site : www.polyclinique-santamaria.fr
2. Cliquez sur le bouton **PRE-ADMISSION >**
3. Créez votre compte en 2 minutes : vous recevrez un code par SMS afin d'activer votre compte en toute sécurité
4. Complétez votre dossier
5. Une fois votre dossier renseigné, vous serez informée par la clinique que votre dossier est bien enregistré.

> Votre pré admission à la Polyclinique

Vous pouvez également effectuer les démarches administratives auprès de notre bureau des entrées du lundi au vendredi de 13 h à 16 h 15.

Celui-ci est situé à droite après l'accueil.



Votre Maternité

Toute l'équipe de la maternité travaille au quotidien pour améliorer ses pratiques de soins et favoriser :

> L'approche naturelle de l'accouchement, au plus près de vos souhaits, dans la douceur et la sécurité et ainsi faire de ce moment un souvenir agréable et chaleureux.



Accédez à votre compte

Identifiant (votre adresse mail)

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?

Documents à numériser pour votre admission en ligne

- > Une pièce d'identité
- > La carte vitale avec les droits ouverts au titre de maternité (si vous êtes assurée sociale)
- > Votre carte de mutuelle s'il y a lieu

Documents à fournir au bureau des entrées

- > Une pièce d'identité
- > La carte vitale avec les droits ouverts au titre de maternité (si vous êtes assurée sociale)
- > Le devis de « réglante » signé par la Direction si vous n'êtes pas assurée sociale
- > Le dossier rose d'admission à la maternité (celui-ci sera bientôt informatisé et ne nécessitera plus d'être apporté).
- > Votre carte de mutuelle s'il y a lieu
- > Un chèque de caution si vous souhaitez une chambre particulière

- > L'accueil des nouveau-nés dans le respect de leurs besoins et de leurs rythmes en protégeant leur capital santé et en favorisant le meilleur attachement possible avec leurs parents.
- > Le maintien de la proximité mère/enfant avec une place donnée à l'accompagnant.e.
- > L'accompagnement à l'alimentation du nouveau-né.

La maternité KANTYS est une maternité de niveau 2 pédiatrique.

Une équipe à votre service

Vous attendez un enfant, notre équipe est heureuse de vous accueillir, vous pourrez être amené.e.s à rencontrer :

- > Un gynécologue-obstétricien
- > Un anesthésiste
- > Un pédiatre
- > Une équipe de sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, aides-soignant.e.s, agents de service hospitalier, secrétaires médicales
- > Des kinésithérapeutes, diététiciens et psychologues.
- > Un ergothérapeute à la demande
- > Un ostéopathe
- > Une psychomotricienne

La Maternité Kantys étant un lieu d'accueil de stage, vous serez éventuellement en lien avec des étudiants en formation médicale ou paramédicale.

Mixité des équipes ♀ ♂

Des femmes et des hommes occupent toutes les fonctions représentées en consultation, échographie, salle d'accouchement, anesthésie, service d'hospitalisation, etc... Votre libre choix trouve ses limites dans la nécessaire organisation des équipes médicales et paramédicales. Par conséquent, vous acceptez par avance le fait que votre prise en charge puisse être assurée aussi bien par un homme que par une femme.

Visite de votre Maternité

> Le bloc obstétrical est composé de :

- 8 salles de naissances, dont 2 salles pour les accouchements physiologiques équipées de baignoire dont l'une est dotée de chromothérapie,
- Une centrale de monitoring permettant aux sages femmes et aux médecins de veiller sur le rythme cardiaque de votre enfant sans interrompre votre intimité.

- Salles d'accouchement vastes chaleureuses et équipées de lianes de suspension, ballons, tables d'accouchement permettant des positions multiples pendant le travail.

Tout est étudié afin que les premiers soins du nouveau-né se fassent au plus près des couples. La place de votre accompagnant.e fait l'objet d'une attention toute particulière.

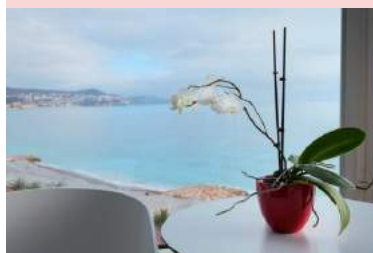
> Le service de suites de naissance est composé de :

- 40 chambres particulières et 8 chambres doubles, dont certaines peuvent être privatisées,
- 1 nurserie avec un poste de surveillance médicale par étage de la maternité.

> Le service de néonatalogie

- Situé au 4ème étage,
- Equipé de 5 chambres kangourous vous permettant de séjourner avec votre bébé même si il a besoin de soins particuliers.

Venez visiter notre maternité !



Du lundi au
jeudi
De 15h à 16h

04 92 03 02 42

Ce moment vous permettra de découvrir les locaux et de poser vos questions directement à une sage-femme de l'équipe.



Dans vos bagages

> Pour votre entrée administrative

Présentez vous (ou votre accompagnant.e) au bureau des admissions avec les éléments suivants :

- Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour
- Livret de famille pour les couples mariés ou la reconnaissance anticipée de votre enfant si vous en avez réalisée une
- Carte vitale ou attestation de sécurité sociale à jour
- Attestation à jour de votre complémentaire santé CMUC ou AME
- Nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de besoin
- Engagement à payer (charge particulière)
- Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- Dossier d'anesthésie
- Dossier d'obstétrique dans lequel figure vos résultats de coagulation, de bactériologie et éventuellement votre radio pelvimétrie (celui-ci sera bientôt informatisé et ne nécessitera plus d'être apporté)



Le trousseau que vous trouverez dans votre chambre à votre arrivée

- > 1 paquet de couches
- > 1 paquet de lingettes
- > Des échantillons de produits d'hygiène maman et bébé

> Pour la salle de naissance

Pour votre dossier médical :

- Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- Résultats de laboratoire ou d'imagerie médicale (examens biologiques, échographies)
- Formulaire « Désignation de la personne de confiance » complété
- Formulaire de « Recueil du consentement libre et éclairé du patient » complété en cas de césarienne programmée

Pour votre bébé :

- 1 body
- 1 pyjama
- 1 brassière chaude
- 1 bonnet
- Une paire de chaussons
- 1 Turbulette® ou gigoteuse

Pour la maman :

- Un slip jetable ou filet
- 1 brumisateur
- 1 bandeau de peau à peau

Pour l'accompagnant :

- Des collations
- Votre support pour écouter de la musique pendant le travail, vos écouteurs
- 1 bandeau de peau à peau plus large que celui de la maman (si nécessaire)



> Pour le séjour en suites de naissance

Pour votre bébé :

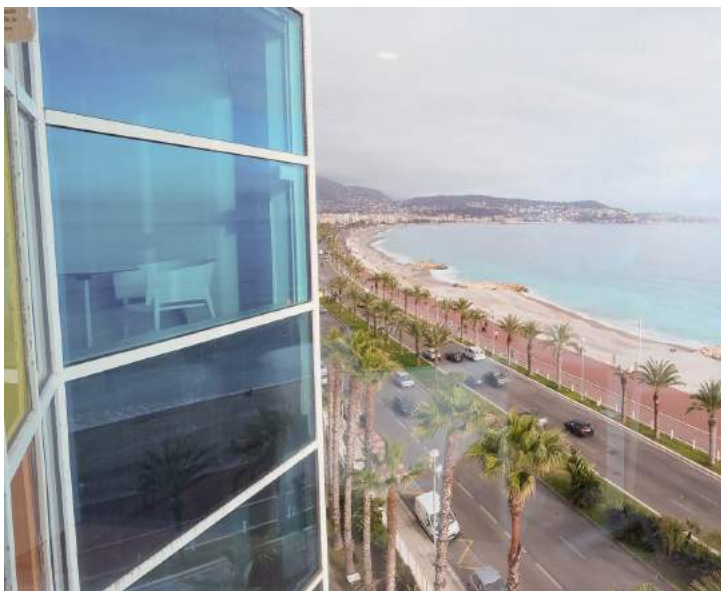
- 2 serviettes éponges
- 6 pyjamas
- 6 bodys
- 4 brassières en laine ou acrylique
- 1 ou 2 Turbulette(s)[®] ou gigoteuse(s)
- 1 thermomètre rectal
- 2 paires de chaussettes ou chaussons
- Linge de sortie en fonction de la saison
- 1 ou 2 bonnet(s)
- Bavoirs
- 5 carrés à langer
- 1 paquet de couches
- 1 paquet de coton
- 1 brosse à cheveux ou peigne pour bébé

Pour l'accompagnant :

- Son carnet de santé
- Une tenue correcte de nuit

Pour la maman :

- Son carnet de santé
- Des tenues post accouchement confortables (nuisette, tee-shirt, etc...)
- Nécessaire de toilette (savon, brosse à dent, dentifrice, etc...)
- Linge de toilette (serviette, gant)
- Des slips jetables ou en coton
- 1 paquet de serviettes périodiques taille maxi ou nuit
- 1 paire de chaussons
- 1 sèche cheveux



Si vous désirez allaiter :

- Traversin ou coussin d'allaitement
- Un baume d'allaitement 100% lanoline pour les bouts de seins
- 3 chemises ouvertes ou pyjamas
- 2 soutiens gorge d'allaitement
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- Coussinets d'allaitement

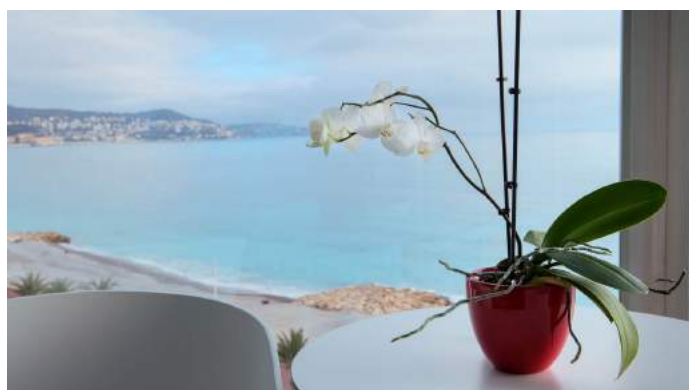
Pour le retour à la maison :

- Siège auto (adapté à la naissance)

Quand venir en salle de naissance ?



- > Si vous avez des contractions douloureuses et régulières (1 contraction / 5 minutes)
- > Si vous perdez les eaux
- > Si la date de votre terme est arrivée, prenez rendez vous à 8 h 30 pour une consultation de surveillance au : 04 92 03 02 35



Objets et valeurs



Ne conservez aucune valeur ou objet (bijoux, moyens de paiement, etc...)

L'établissement ne peut pas être déclaré responsable de la disparition ou de la détérioration des objets que vous avez conservés sous votre responsabilité. Un coffre est à votre disposition dans les chambres individuelles.

Dans ma chambre

> Chambre prestige, vue mer

Vous y trouverez une salle de bain, un coffret de produits d'accueil, du linge de toilette, une télévision, une machine à café et à thé, ainsi qu'un espace salon avec canapé convertible.

> Chambre parentale, vue mer ou vue rue

Elle comprend un lit supplémentaire et le petit déjeuner pour votre accompagnant ainsi qu'une salle de douche et une télévision.

> Chambre particulière, vue mer

> Chambre particulière, vue rue

> Si j'ai choisis une chambre particulière

Lors de votre admission, vous pouvez demander une chambre particulière. Pour toute autre prestation hôtelière, vous pourrez également en faire la demande au cours de votre séjour (cf. grille des tarifs de ce livret). Nous ferons notre possible pour respecter votre choix dans la mesure de nos disponibilités. Cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière.

Renseignez vous avant votre séjour auprès de votre complémentaire santé afin de vérifier si ces frais sont pris en charge.



Nos tarifs



Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS



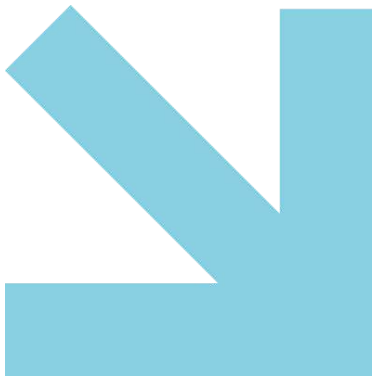
INFORMATIONS
PRATIQUES
TARIFICATION

NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES À PARTIR DU 29/03/2021

SUPPLÉMENT CHAMBRE PARTICULIÈRE	TARIF TTC
Chambre particulière en maternité : Salle de douche / WC / Télévision / Lit d'appoint et petit-déjeuner accompagnant	Vue rue : 105 € Vue mer : 150 €
Grande chambre particulière en maternité : Salle de douche / WC / Télévision / Deux lits / Petit-déjeuner	Vue rue : 135 € Vue mer : 160 €
Chambre prestige : 2 Salles de bain / Coffret de produits d'accueil / Linge de toilette / WC / Télévision / Machine à café et thé / Repas et petit-déjeuner prestige / Espace salon avec canapé convertible / Vue mer	280 €

SUPPLÉMENTS HÔTELIERS	TARIF TTC
Repas classique accompagnant	11,00 €
Repas prestige	25,00 €
Petit déjeuner prestige	10,00 €
Sodas / Jus de fruit	2,00 €
Forfait télévision	5,00 € par jour
Eau minérale	1,00 €
Autres exigences particulières hors suppléments	Sur devis





Consultations et ateliers

Vos consultations prénatales

> La consultation avec un médecin anesthésiste

Elle vous sera prescrite lors de la consultation du 8ème mois. Elle est obligatoire et permet à l'équipe d'anesthésie de mieux vous connaître en prévision de l'accouchement. Vous pourrez également avoir des réponses à vos questions (par exemple, pour l'anesthésie péridurale).

Pensez à apporter pour votre consultation d'anesthésie :

- > Carte vitale ou attestation de sécurité sociale à jour
- > Résultats d'examens réalisés pendant votre grossesse (laboratoire, échographie, etc...)
- > Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- > Carnet de vaccination

04 92 12 44 80

Horaires des consultations :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
Le samedi matin, de 8 h à 14 h

> Informations sur la péridurale

La péridurale est une analgésie locorégionale installée par un médecin anesthésiste au cours du travail pour calmer la douleur de l'accouchement lorsque vous en ressentez le besoin.

Cependant, elle peut aussi être nécessaire sur indication médicale.

Dans notre maternité, nous utilisons la PCEA (Analgésie Péridurale Contrôlée par le Patient) : elle vous permet de gérer le dosage du produit en fonction de votre besoin.

Vous aurez aussi la possibilité de bénéficier d'une péridurale déambulatoire afin de pouvoir continuer à vous mobiliser pendant le travail.

> Projet de naissance

Parlez-en à votre gynécologue obstétricien ou contactez le 04 92 03 02 42*

Construire un projet de naissance, c'est pouvoir parler librement de ses envies à l'équipe médicale.

Il s'agit d'un document écrit regroupant vos souhaits concernant l'accouchement (souhait de mise au monde naturelle, péridurale, peau à peau, personne accompagnante, positions d'accouchement, épisiotomie, césarienne apaisée et participative, etc...) qui permet à tous les professionnels de respecter vos souhaits.

Si vous avez un projet, il est impératif d'en discuter avec l'équipe médicale au cours d'une consultation dédiée. Ce projet peut être remis en cause à tout moment selon le déroulement de l'accouchement. Le rôle primordial de l'équipe est d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre bébé, tout en veillant à rester au plus près de vos souhaits.

*Tous les jours de 13h00 à 16h00 sauf le mercredi.



> Consultation auprès d'une psychologue 06 07 90 13 17*

Une psychologue est à votre écoute pour aborder avec vous toutes les questions que vous pourriez vous poser, vous et/ou votre conjoint.e, au sujet de votre maternité et de votre enfant à venir.

Si vous en ressentez le besoin, vous pourrez échanger avec elle avant, pendant et jusqu'à trois mois après votre accouchement. Ces consultations sont gratuites.

*Tous les matins sauf le mardi.

> Consultation alimentation & rythme du nouveau né - 04 92 02 03 74

Cette consultation est réalisée Régine Guillem, IDE puéricultrice, afin de discuter et poser vos questions autour de l'alimentation de votre enfant. Durant votre séjour, nous nous engageons à informer toutes les patientes des avantages de l'allaitement maternel, en gardant à l'esprit que votre choix éclairé sera bien évidemment respecté.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous avec une sage-femme référente ou une infirmière puéricultrice consultante en lactation, au sein de notre établissement ou à l'extérieur.

> Consultation sophrologie 04 92 03 02 42*

La maternité KANTYS propose des consultations de sophrologie à la maternité.

Les séances sont prises en charge par la clinique et durent une heure.

*Tous les jours de 13h00 à 16h00 sauf le mercredi.

> Consultation obstétricale d'urgence 04 92 03 02 35

- Vous saignez (sang rouge, plus que des traces)
- Vous chutez ou recevez un choc sur le ventre
- Vous sentez votre bébé bouger différemment
- Vous avez une fièvre supérieure à 38,5°,...

La salle de naissance est ouverte en permanence, et vous accueille.

Votre préparation à la naissance et à la parentalité

> Pourquoi se préparer ?

- S'informer sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites,
- Aborder vos questions,
- Vous préparer physiquement et psychologiquement,
- Connaître votre corps et être à son écoute,
- Apprendre les gestes ou les positions qui vous aideront au cours du travail,
- Rencontrer d'autres parents, échanger et partager votre ressenti,
- Adapter votre respiration afin de mieux gérer l'intensité des contractions.



Les ateliers proposés pendant votre séjour

(horaires et jours variables, informations pendant le séjour auprès de nos sages-femmes)

Programme des ateliers

	Date	Heure	Intervenants	Lieu	Détail
COVID-19 : Limitée à 3 couples/visite					
Visite de la maternité	Les lundis et jeudis	De 15h à 16h	Par une sage-femme de la maternité	Au 1er étage, RDV en salle d'attente de la salle de naissance	Visitez les locaux, nos gammes de prestations hôtelières, nos salles d'accouchement et nos salles physiologiques toutes équipées. Sur demande, vous aurez la possibilité de suivre cette visite en anglais et en russe. You can request this visit in English and Russian. По желанию Вы можете проследовать в этот тур на английском и русском языках.
Visite pour un projet de césarienne programmée	Sur rendez-vous		Par une sage-femme de la maternité	Au 1er étage, RDV en salle d'attente de la salle de naissance	La naissance de votre enfant est programmée par césarienne ? Visitez les locaux, nos gammes de prestations hôtelières et l'espace naissance. Sur demande, vous aurez la possibilité de suivre cette visite en anglais et en russe.
Projet de naissance (en individuel ou en couple)	Les mercredis et vendredis	De 15h à 15h30 ou de 15h30 à 16h	Par une sage-femme de la maternité	Au 6ème étage, RDV à l'espace de soutien à la parentalité (sonner à l'entrée)	Vous avez un projet de naissance ? Une sage-femme répondra aux questions que vous posez concernant le déroulement de votre grossesse et de votre accouchement. Vous avez actuellement la possibilité de participer à ce temps de parole par visioconférence.
Relaxation, sophrologie, hypnose médicale et information sur l'homéopathie	Les mardis et jeudis (en individuel ou en couple)	Heure de début de l'atelier de 13h30 à 18h00. Un atelier dure une heure	Par une sage-femme qualifiée	Au 6ème étage, RDV à l'espace de soutien à la parentalité (sonner à l'entrée)	Vous souhaitez prendre conscience de votre corps et vous préparer à la naissance de votre enfant ? Notre sage-femme sophrologue est là pour permettre de vivre pleinement votre accouchement et vous apporter un bien-être indispensable.
Consultations de lactation	Sur rendez-vous	1h00	Par une sage-femme ou une puéricultrice	Prenez rendez-vous au 04 92 03 02 74	Réussir son allaitement (maternel ou artificiel) est étroitement lié à la qualité de l'information reçue et à l'accompagnement. Accoucher à la Maternité KANTYS, c'est faire le choix d'être écoutée, suivie, accompagnée par toute une équipe. De retour à domicile, nos consultantes en lactation poursuivront cet accompagnement et répondront à toutes vos questions, théoriques et pratiques. Pour plus d'informations : conseil-lactation@polyclinique-santamaria.com
Informations sur l'environnement et les perturbateurs endocriniens	1 X par mois	1h00	Par Ophélie Deschamps, sage-femme	Au 6ème étage, RDV à l'espace de soutien à la parentalité (sonner à l'entrée)	Réservez votre date ! Mère nature n'est pas seulement un joli sac réutilisable ! N'attendez plus pour vous inscrire aux prochaines réunions : une représentante du programme « Mère nature speaking » répondra à toutes vos questions, vous offrira un sac et vous donnera tous les bons conseils pour devenir une mère nature accomplie.
Soins de kinésithérapie	Sur prescription médicale	En fonction de la prescription	Par un kinésithérapeute		Sur prescription médicale, vous et votre nouveau-né pourrez avoir accès à des soins de kinésithérapie, en fonction de vos besoins : parlez-en avec votre gynécologue ou votre pédiatre.
Atelier Paroles de Pères	1 x par mois, sur inscription	1 à 2h	Par un maïeuticien	Au 6ème étage, RDV à l'espace de soutien à la parentalité (sonner à l'entrée)	Les papas aussi ont le droit de savoir ! Quels sont les changements occasionnés par la grossesse ? Des questions sur les moments du travail ou sur l'accouchement ? Damien notre maïeuticien est là pour répondre à toutes vos questions même celles que vous n'osez pas toujours poser, alors n'hésitez pas ! Pour plus d'informations : Parole-de-papa@polyclinique-santamaria.com
Accompagnement à la parentalité	Sur rendez-vous en individuel ou en groupe	> A la maternité : lundi et vendredi 13h-17h > A domicile : sur demande	Par Agnès Guénin, psychomotricienne spécialisée en périnatalité	Prenez rendez-vous au 06 87 61 55 32 > Au 6ème étage, RDV à l'espace de soutien à la parentalité (sonner à l'entrée) > A domicile	Devenir parent n'est pas un jeu d'enfant ! Sommeil, pleurs, motricité... Comment s'y retrouver face à tous les conseils contradictoires ? Votre bébé est unique, apprenez à l'observer pour répondre à ses besoins avec un maximum de sérénité et enrichir vos premiers liens, indispensables à son développement. Avant ou après l'accouchement et même après votre retour à la maison ! aguenin@comprendre-bebe.fr Ces consultations ne sont pas prises en charge par la clinique.
Soins d'ostéopathie	Sur rendez-vous	1h00	Par un ostéopathe	Prenez rendez-vous au 04 93 04 93 65	Il est possible d'améliorer les postures et l'alimentation de votre nouveau-né et même d'atténuer certaines douleurs, grâce à l'intervention d'un ostéopathe néonatal. Pendant votre séjour, sur indication posée par votre pédiatre, vous pouvez faire appel à un masseur-kinésithérapeute et ostéopathe diplômé, spécialisé dans la prise en charge des nouveau-nés.

Covid-19

Actuellement, seuls les ateliers en individuel ou en groupe de 3 couples sont maintenus : Visites, ateliers sophrologie & projets de naissance.

INSCRIPTION : Contactez le centre de soutien à la parentalité sur secretariat.mater@polyclinique-santamaria.com.

Vous serez rappelé.e.s afin de répondre précisément à vos interrogations et de fixer un rendez-vous à un ou plusieurs ateliers si vous le souhaitez.

Tous les ateliers sont proposés en individuel ou en couple.

Pendant votre séjour

La naissance

Vous avez choisi d'accoucher dans notre maternité Kantys.

Nous avons à cœur de vous accompagner au mieux dans le respect de votre bien être et de vos souhaits, tout en veillant à assurer votre sécurité.

L'accouchement

Le jour de votre accouchement, nous resterons au plus près de vos souhaits et vous soutiendrons dans votre projet.

En cas de césarienne programmée, nous ferons tout notre possible pour éviter la séparation du couple parents-enfant.

La formation et l'engagement

L'ensemble du personnel bénéficie de formations permettant de vous accompagner dans votre décision.

Nous nous engageons à respecter le code international de l'OMS, qui vise à procurer une alimentation adaptée aux nourrissons en encourageant l'allaitement maternel et en utilisant correctement les laits industriels.

Avec tous les changements que provoque la naissance, votre bébé a besoin de votre présence, de votre contact, les séparations inutiles seront donc évitées. Votre conjoint.e est le/la bienvenu.e pour partager ces moments d'intimité, il/elle peut rester dormir auprès de vous si vous le souhaitez.

En salle d'accouchement, si vous le désirez, nous vous proposerons d'installer votre bébé en peau à peau, qui pourra être prolongé à tout moment en suites de naissance.

Nous vous aiderons à reconnaître les signes qui montrent que votre bébé est prêt à téter et pourrons vous accompagner dans ce sens.

A la sortie, l'équipe restera à votre disposition pour tout conseil et vous informera sur les personnes pouvant vous soutenir à l'extérieur de la maternité.

L'alimentation

Au cours de votre grossesse, lors de vos consultations ou lors des séances de préparation à la naissance, vous avez déjà dû aborder la question de l'alimentation de votre enfant.

Nous discuterons ensemble des bénéfices de l'allaitement maternel, vous aurez ainsi toutes les clés en main afin de faire un choix éclairé.

Pendant votre séjour, si vous avez choisi d'allaiter votre bébé, nous vous montrerons les différentes positions pour la mise au sein dès que votre enfant en exprimera le souhait. Son allaitement se fera à la demande et sauf indication médicale, il ne recevra que votre lait.

Le personnel vous accompagnera dans la mise en route de l'allaitement et dans votre apprentissage et celui de votre enfant.



Si vous avez choisi de nourrir votre bébé au biberon, nous vous accompagnerons dans ce choix en vous indiquant comment le donner et comment le préparer. Nous vous aiderons à reconnaître ses besoins et à adapter les quantités de lait.



Vie quotidienne à la maternité

> Votre séjour en chambre

Dès votre arrivée dans le service, vous serez accueillie par la sage-femme et l'auxiliaire puéricultrice du service.

La sage-femme vous installera dans votre chambre et vous remettra votre Plan Personnalisé de Soins (PPS).

L'auxiliaire de puériculture s'occupera de votre bébé en présence de votre personne accompagnante, à qui elle remettra le certificat d'accouchement.

Elle profitera de ce moment pour lui expliquer les démarches de déclaration de la naissance à faire à la mairie.

> Vos repas

Petit-déjeuner : 7h30

Déjeuner : 11h45

Dîner : 18h00

Le choix des repas vous sera proposé la veille par un agent hôtelier.

Si vous souhaitez un laitage au petit-déjeuner, vous pourrez le lui préciser.

> L'organisation de vos soins

Votre obstétricien passera tous les matins et se tiendra à votre disposition si vous avez besoin d'informations médicales.

La sage-femme passera trois fois par jour (matin, après-midi et soir). Bien sûr, vous pourrez l'appeler à tout moment grâce à la sonnette.

Elle vous distribuera votre traitement au fur et à mesure de la journée en vous donnant les explications relatives à celui-ci.

Si vous avez un traitement personnel, vous devrez le lui remettre à votre arrivée et elle le fera poursuivre après prescription du médecin. Toutefois, en cas de contre-indication médicale, le médecin ne le prescrira pas.

Votre premier lever devra se faire en présence d'un professionnel.

Si vous avez eu une césarienne, il se fera le jour même dans l'après-midi, dans le cadre de notre programme de réhabilitation précoce.

> Les soins de votre bébé

Le pédiatre de la maternité fera la **première visite** de votre nourrisson dans les 24 premières heures pour s'assurer que votre bébé s'adapte bien à son nouvel environnement.

La **deuxième visite** sera effectuée le jour de la sortie afin de contrôler la prise de poids du nouveau-né et de vous expliquer son régime alimentaire et les soins à lui prodiguer.

Le pédiatre est sur place 24h/24 et 7j/7 et pourra donc se présenter rapidement en cas de besoin.

Le premier jour, les toilettes de votre bébé seront faites avec vous par l'auxiliaire de puériculture dans la nurserie de la chambre. Elle mettra en place un programme d'éducation à l'apprentissage des soins d'hygiène et de confort de votre nouveau-né pour vous conduire vers l'autonomie.

Le dernier jour, votre bébé sera pesé le matin. Il sera préférable de donner le bain à votre domicile afin que l'adaptation de votre nourrisson se fasse en douceur.



> La déclaration de naissance

Elle est obligatoire et se fait dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant).

> Votre accompagnant.e

Toute personne accompagnante est la bienvenue pour vous aider (soins, écoute, etc...). Elle peut en fonction des prestations retenues, dormir dans votre chambre. Cette faculté est impossible en chambre double par respect de l'intimité de chacune des patientes.

Cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière (tarifs sur notre site internet) souvent prise en charge par votre mutuelle.

Il lui faudra alors prévoir une tenue correcte et respecter les horaires de soins apportés à la mère et l'enfant.

> Dépistage auditif

Avec votre accord, nous allons réaliser un dépistage auditif. Celui-ci est gratuit.



> Présence d'un photographe sur place

Un photographe passera vous proposer ses services.



Les visites

> Autorisées de 15h à 20h tous les jours.

La présence du conjoint est possible en dehors de ces horaires.

Votre séjour à la maternité est un moment privilégié pour vous et votre conjoint.e pour faire connaissance avec votre enfant et prendre confiance dans votre parentalité.

Nous vous conseillons de consacrer ce moment à votre famille nouvellement formée et d'organiser les visites ultérieurement à votre domicile.

> Interdites pour les enfants de moins de 15 ans (risque de contamination en lien avec les maladies infantiles) sauf pour les frères et sœurs du bébé.

> Pour votre repos, et celui de votre enfant, nous vous recommandons de limiter le nombre de personnes par visite.

> Respectez les consignes données par le personnel.

> Une solution hydro alcoolique est à la disposition de vos visiteurs dans votre chambre pour l'hygiène des mains.

COVID 19

Dans un contexte épidémique sérieux, le service d'hygiène et la Direction peuvent être amenés à restreindre ou à suspendre les visites dans l'intérêt des patientes et des bébés.





Votre accouchement

Votre arrivée en salle de naissance

Dès votre arrivée, vous serez installée dans une salle de naissance où la sage-femme pratiquera un examen clinique initial. Elle vous placera un bracelet d'identification (si cela n'a pas déjà été fait) et informera votre obstétricien de votre présence. Si vous avez réalisé votre projet de naissance, vous pourrez le donner à la sage-femme à votre arrivée.

Une fois l'examen obstétrical effectué, un monitoring sera placé sur vous.

Si vous êtes en début de travail, vous serez installée en chambre où vous pourrez effectuer des exercices sur ballons. Dès que les contractions seront plus importantes, la sage-femme du service vous redirigera vers la salle d'accouchement.

Si vous êtes en plein travail, vous resterez en salle de naissance.

> Votre accouchement par voies naturelles (ou voie basse)

Un monitoring est positionné dès votre arrivée afin de surveiller les contractions et la réaction de votre bébé à celles-ci.

Différents outils pour vous aider à gérer la douleur sont disponibles (ballons, lianes et/ou baignoires). Toutefois, si vous en ressentez le besoin (ou si cela est prévu dans votre projet de naissance), vous pourrez bénéficier d'une péridurale. L'anesthésiste est présent 24h/24.

Si vous n'avez pas reçu une péridurale, vous aurez la possibilité de marcher si vous le souhaitez. Un monitoring de déambulation sera alors placé sur vous. Vous pourrez aussi demander à recevoir une péridurale déambulatoire qui vous permettra de continuer à vous mouvoir tout en soulageant la douleur.

Lors de votre accouchement, seule votre personne accompagnante, la sage-femme et votre médecin seront présents.

Votre personne accompagnante pourra couper le cordon si elle en fait la demande auprès de votre Gynécologue Obstétricien.

A la naissance de votre bébé, il sera placé contre vous en peau à peau aussi longtemps que vous le désirez (en l'absence de contre-indications médicales).

Après votre accouchement, aura lieu la délivrance (expulsion du placenta).

A la suite de celle-ci, vous resterez encore deux heures en salle de naissance pour contrôler vos paramètres vitaux, puis vous remonterez en chambre, dans le service d'hospitalisation.

> La césarienne

Si la situation le nécessite pendant le travail ou l'accouchement, une césarienne pourra être envisagée. Celle-ci sera alors réalisée dans une salle du bloc opératoire.

Vous trouverez toutes les informations relatives à la césarienne à la page 17.

> La prise en charge du bébé

Après le peau à peau, la sage-femme réalisera un premier examen clinique de votre nouveau-né en présence de votre personne accompagnante.

Si vous souhaitez allaiter, la première mise au sein pourra être faite dans les 30 premières minutes après la naissance de votre enfant.

Si vous ne souhaitez pas allaiter, guidée par une auxiliaire ou une sage-femme, vous pourrez proposer une tétée d'accueil à votre bébé afin qu'il bénéficie du colostrum.



Votre accouchement physiologique

Vous souhaitez un accouchement physiologique ?

De plus en plus de futures mamans et de couples, envisagent une naissance plus naturelle et moins médicalisée, tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé, d'un accompagnement professionnel, mais aussi de la possibilité de changer d'avis.

Un accouchement physiologique ne s'improvise pas, et même si des millions de femmes ont accouché de cette façon depuis la nuit des temps, cela n'est pas anodin !

La préparation à la naissance avec votre sage-femme est primordiale. Elle saura vous expliquer les différentes phases du travail, les moyens qui permettent de gérer la douleur, les différentes positions, l'importance de la mobilisation et des étirements, l'intérêt du bain ou les techniques de respiration.

Il est important également d'avoir le soutien permanent de la personne qui vous accompagne, le plus souvent votre conjoint.e. Celui-ci fera le lien entre vous et l'équipe soignante afin de vous laisser évoluer dans votre bulle.

La maternité Kantys s'est dotée d'un bel espace dédié aux accouchements physiologiques, équipé d'une baignoire de dilatation, de ballons, matelas, lianes, où vous pourrez évoluer en toute intimité, mais aussi en toute sécurité.

Pour anticiper cette belle aventure à laquelle vous aspirez, nous vous proposons de rencontrer les sages-femmes de la clinique, à l'occasion d'un rendez-vous sur place : il vous permettra d'exposer votre projet de naissance, de discuter avec la sage-femme de sa faisabilité, et d'en connaître les limites ou les contre-indications. Cet entretien se déroulera directement en salle physiologique (si disponible) pour vous mettre en situation et vous familiariser avec les éléments de cet espace.





Votre césarienne

La préparation en chambre

> La douche préopératoire

Celle-ci doit être effectuée la veille de l'intervention et renouvelée le matin-même. La sage-femme vous fournira le savon avec lequel vous la réaliserez.

La descente au bloc opératoire

> La prise en charge pour la descente au bloc

Vous serez amenée au bloc opératoire par un brancardier. Afin d'assurer la sécurité des soins, celui-ci vous demandera votre identité et vérifiera qu'elle correspond bien à votre bracelet d'identification et à votre dossier médical.

> La présence de la personne accompagnante

Si votre personne accompagnante souhaite être présente lors de la naissance de votre bébé, elle devra en faire la demande à votre obstétricien pendant la grossesse. Elle vous rejoindra au bloc opératoire après avoir revêtu la tenue adéquate, fournie par les sages-femmes.

> La naissance de votre enfant

Lorsque votre bébé naît, la sage-femme le pose sur vous en peau à peau. Par la suite, votre personne accompagnante se joindra à la sage-femme pour observer la prise en charge de votre bébé.

> La prise en charge de votre bébé à la naissance

Après le peau à peau, la sage-femme pèsera et réalisera les premiers examens en présence de votre personne accompagnante si celle-ci le souhaite.

Une fois les examens effectués, votre personne accompagnante pourra, si elle le désire, faire du peau à peau à vos côtés.

Dans le cas contraire, votre nouveau-né sera confortablement installée dans un incubateur où il sera bien au chaud.

> Votre prise en charge après la césarienne

Après l'intervention, vos paramètres seront contrôlés pendant deux heures minimum. Vous, votre personne accompagnante et votre bébé serez installés dans un espace intime afin de pouvoir rester ensemble le temps de cette surveillance.

L'allaitement maternel sera déjà possible dans cette période si vous le désirez.

Une fois votre surveillance terminée, votre bébé sera installé dans vos bras pour que vous puissiez remonter en chambre ensemble.



Votre sortie

Le séjour en maternité est classiquement de 3 jours pour un accouchement par voies naturelles et de 4 jours pour un accouchement par césarienne. Dans tous les cas, votre départ se fera **entre 9 h 30 et 10 h 30** après la visite de l'équipe.

> Sortie précoce

Si vous désirez sortir précocement, nous pourrons également organiser une sortie à domicile personnalisée avec une sage-femme libérale (si absence de contre-indication médicale pour la mère et l'enfant).

Nous vous invitons à prendre rendez vous en amont de votre accouchement avec une sage-femme libérale du PRADO, afin d'organiser cela au mieux avec elle.



> Formalités de sortie

Présentez-vous au bureau des sorties, afin de :

- Clore votre dossier administratif,
- Retirer votre bulletin de situation,
- Régler les éventuels frais liés à votre séjour (télévision, chambre particulière,...).



N'oubliez pas

- > Rassemblez vos effets personnels (chargeur téléphone, ...)
- > Récupérez vos divers examens (échographies, bilans sanguins, ...)
- > Retirez les objets et valeurs déposés au coffre
- > Acquittez-vous des formalités de sortie
 - > Remettez votre questionnaire de satisfaction au personnel du service
- > Remettez au personnel le matériel prêté (tire-lait, bout de sein)

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à consulter le site Ameli
Sur www.ameli.fr



**L'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

ameli.fr



Après votre séjour

La visite post natale

Elle s'effectue directement auprès du praticien qui vous suit.

Dans les 6 à 8 semaines après votre accouchement, prenez rendez-vous avec le gynécologue qui a suivi votre début de grossesse ou avec une sage-femme.

> Cette visite a pour objectif :

- D'évaluer votre état de santé à distance de votre accouchement,
- D'adapter votre contraception post natale,
- De vous prescrire des séances de rééducation périnéale si nécessaire.

La rééducation post natale

Ces séances de rééducation du périnée seront prescrites par votre gynécologue et peuvent être faites par une sage-femme et/ou un masseur kinésithérapeute.

Le suivi par votre sage-femme libérale

Vous pouvez joindre la sage-femme qui vous a suivie pendant votre grossesse ou avec laquelle vous avez réalisé votre préparation à l'accouchement.

Sur demande, vous pouvez bénéficier de consultations dans les 10 jours qui suivent votre accouchement.

Votre enfant, allaitement, alimentation & rythmes du bébé...

> Suivi par les consultantes en lactation 04 92 03 02 74

Une consultation est possible à propos de votre allaitement, le rythme de votre enfant, sa prise de poids etc... : nos sages-femmes référentes et puéricultrices consultantes sont à votre écoute sur RDV, en anténatal ou en postnatal.

Le personnel de la maternité

Pour toutes questions, vous pouvez appeler nos sages-femmes, puéricultrices, ou auxiliaires de puériculture de jour comme de nuit au :

04 92 03 02 44 (6e étage)
ou 04 92 03 02 41 (5e étage)



Contacts utiles

> Associations de soutien à l'allaitement

- La Leche League - www.llfrance.org

La Leche League France a pour but d'aider, par un soutien de mère à mère, toutes les femmes souhaitant allaiter, en leur transmettant l'art, le savoir-faire de l'allaitement.

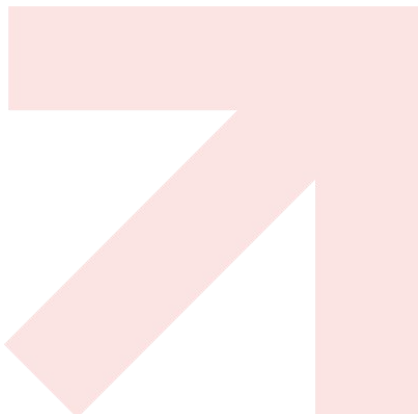
Ce soutien et cette information passent par des réunions de soutien par téléphone et par courriel, un forum, un groupe Facebook, des publications, des congrès et des colloques à destination des professionnels de santé, et un site, où vous trouverez réponse à toutes vos questions sur l'allaitement.

- Vanilla Milk - vanillamilk.fr

Cette association a pour objectif de vous aider à trouver facilement près de chez vous des professionnels, des associations, des lactariums... et d'autres mamans pour vous accompagner tout au long de votre allaitement !

- Solidarilait - www.solidarilait.org

Cette association vous propose une écoute téléphonique 7J/7 pour vous aider et vous soutenir dans votre projet d'allaitement en favorisant la discussion, le contact et la communication.



> Sages-femmes libérales consultantes en lactation

- L'AFCL - www.consultants-lactation.org

L'Association Française des Consultants en Lactation répertorie les consultants en lactation afin de vous aider de votre démarche d'allaitement.

> Associations de soutien à la parentalité

- Fédération nationale ADEDOM
www.adedom.fr

Créée dans les années 20 par des associations "aide aux mères", la fédération a développé un réseau complémentaire pour apporter des solutions concrètes au domicile des personnes à toutes les étapes de la vie.

- L'ADMR - www.admr.org

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France à partir de la naissance, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

- Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
www.drees.solidarites-sante.gouv.fr

Le service de PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale.



Annuaire

> Standard

04 92 03 02 45

> Maternité : 4e étage

04 92 03 09 37

> Maternité : 5e étage

04 92 03 02 41

> Maternité : 6e étage

04 92 03 02 44

> Salles d'accouchement

04 92 03 02 35

> Unité Kangourou

04 92 03 02 30

> Conseillère en lactation

04 92 03 02 74

> Centre de soutien à la parentalité

04 92 03 02 42

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
De 13h00 à 16h00.

> Consultations d'anesthésie

04 92 12 44 80

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
Le samedi matin, de 8 h à 14 h



Mes notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.